

## Appel à candidature - Commission Régionale Stand Up Paddle 2019

Afin de poursuivre le travail engagé lors de l'année 2018 pour le développement du Stand Up Paddle (SUP) race & surf en Bretagne, les responsables de la Ligue de Bretagne de Surf lancent un appel à candidature afin de constituer la première Commission Régionale SUP de son histoire.

### La Commission SUP Régionale : pourquoi ?

Le principe de ce rassemblement bénévole de personnes investies dans le SUP en Bretagne est de mettre autour d'une même table des acteurs du SUP (pratique sportive & de loisir). L'investissement de chacun au sein de cette commission relève d'un souci de mettre ses compétences & son expertise au service des pratiquants & futurs pratiquants du SUP.

### Quel rôle ?

Les missions de cette commission sont détaillées dans le document cadre intitulé : « 01 Rôles et missions - Commission Régionale SUP - LBS ».

### Qui peut candidater ?

Peuvent candidater à l'intégration de cette commission toute personne investie dans le Stand Up Paddle, résidant ou licencié en Bretagne : responsable de club, entraîneur, pratiquant, professionnel.

Intégrer cette commission c'est œuvrer pour le développement de la pratique dans le cadre du projet fédéral 2017-2020 de la Fédération Française de surf.

L'équipe constituée chaque année l'est dans un souci de représentativité du territoire. Siègent dans cette commission, en plus du CTF, du CTN en charge de la Bretagne, de l' élu régional SUP, de 1 à 3 représentants par département. Une entité (club ou autre structure) ne peut avoir qu'un représentant dans la commission.

### Quand & comment candidater ?

Le candidat doit compléter le document de candidature et le transmettre au responsable technique de la Ligue de Bretagne de Surf.

Elles doivent parvenir au Cadre Technique Fédéral de la Ligue de Bretagne de Surf **avant le 15 décembre 2018** par mail à l'adresse : [etrliguebzhsurf@gmail.com](mailto:etrliguebzhsurf@gmail.com)

### Constitution de la commission

La liste des candidatures retenues par les responsables de la Ligue de Bretagne de surf (élus & Cadres Techniques) sera communiquée avant la fin de l'année 2018.

### Durée & fonctionnement de la commission

La commission est constituée pour la durée d'une année calendaire complète (365 jours à partir de son institution).

A l'issue de chaque saison sportive fédérale - *qui se clôture avec le dernier Championnat de France de l'année* - un appel à candidature est réalisé afin de permettre la possibilité à de nouveaux membres de l'intégrer (et à des membres la composant de se retirer).

La commission régionale SUP fonctionne au travers d'échanges internes entre ses membres. Le dialogue via les outils modernes de communication est privilégié (mail, appels & visioconférences...) afin de rendre l'investissement personnel de chacun de ses membres le moins coûteux possible (temps & argent). Toutefois **2 à 3 réunions en présence physique** des membres de la commissions sont prévues.

*Une première réunion de la future commission aura lieu autour de la mi-janvier 2019 (l'assemblée générale de la Ligue de Bretagne de surf a lieu à son siège Quimpérois le samedi 19 janvier 2019 à partir de 18h.*

**Il est fortement souhaitable que les membres de la Commission régionale SUP soient présents lors du Championnat Régional de la spécialité. Ce Championnat est l'occasion d'une des réunions « en présentiel » de la commission.**

### Projets 2019

D'ores et déjà il peut être fait état d'axes de réflexion & de travail pour la commission amenée à être constituée :

1. Développer la pratique du SUP chez les jeunes générations (mineurs)
2. Gestion & préparation du Breizh Sup Tour 2019
3. Gestion & préparation du Championnat de Bretagne 2019
4. Réflexion sur des formations à mettre en œuvre : entraîneurs, arbitres...

Fait à Quimper le 24/11/2019  
Pour la Ligue de Bretagne de Surf  
Mathieu Carpentier, CTF

